Définitions:

La baille : eau glacée, "sauter dans la baille" signifie donc sauter à la mer (froide).

Mouiller : maintenir le bateau à l'ancre, se fait hors d'un port ou lorsque les voiles ou le moteur ne sont plus opérationnels.

Corsaire : navire armé par des particuliers, avec l'autorisation du gouvernement d'attaquer les navires d'autres pays.

Estacade: quai d'appontement souvent sur pilotis.

Mât d'artimon : plus petit mât à l'arrière d'un voilier.

Grand mât : mât principal, il est aussi le plus haut, il porte une voile principale appelée grand-voile.

Lamaneur : personne chargée des opérations d'amarrage ou d'appareillage des navires

Bosse : petitie longueur de cordage (mais aussi de chaîne) dont une extrémité est fixée au pied d'une bitte d'amarrage

Bâbord : la droite.

Tribord: la gauche.

Une lame : vague qui s'étend en nappe à la surface de l'océan ou sur un littoral.

Cabotage : faculté accordée à titre temporaire à un transporteur européen, non-établi en France, titulaire d'une licence communautaire, de réaliser un transport intérieur sur le territoire national.

Rade: grand bassin ayant une issue vers la mer et où les navires peuvent mouiller.

Transbordement : consiste à faire transiter une marchandise d'un quai d'arrivée vers son lieu de sortie.

CROSS : entité d'État qui gère et coordonne les secours en mer, sous l'autorité du préfet maritime.

VCSM : Vedette Côtière de Surveillance Maritime.

Type de bateau :

18ème:

Brick : voilier à deux mâts exclusivement : un grand mât(arrière) et le mât de misaine1 plus petit à l'avant, gréé entièrement en voiles carrées, avec une brigantine à l'arrière.

Senau, snauw ou snow : deux mâts avec des voiles carrées proche du brick.

Brigantin : deux mâts avec des voiles carrées proche du brick (plus grand que le Senau)

Goélette : un voilier équipé de deux à sept mâts.

<u> 19ème :</u>

Caboteur : navire qui pratique le cabotage.

Koff : bateau hollandais ressemblant à un caboteur ressemblant à un caboteur (et non il ne s'agit pas de Jean-Pierre).

Lougre : voilier comportange en général deux mâts gréés de voiles au tiers (bateau de cabotage).